

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00047

Numéro SIREN : 393 872 973

Nom ou dénomination : " SOMADIS "

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000601

31 mars 2020 – 12 mois

SAS SOMADIS

orcom

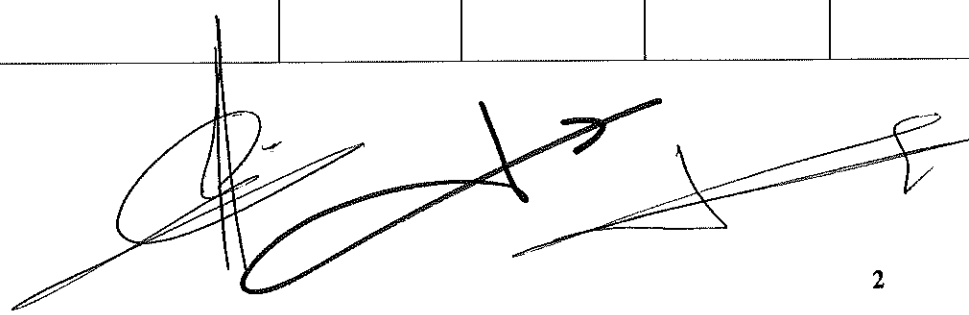
COMPTES ANNUELS

**SAS
SOMADIS**

Exercice clos le 31/03/2020

Bilan actif

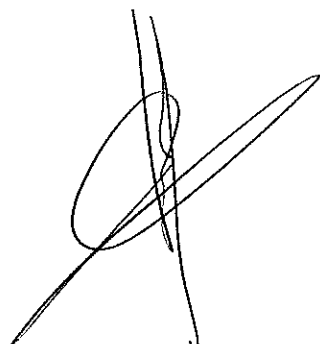
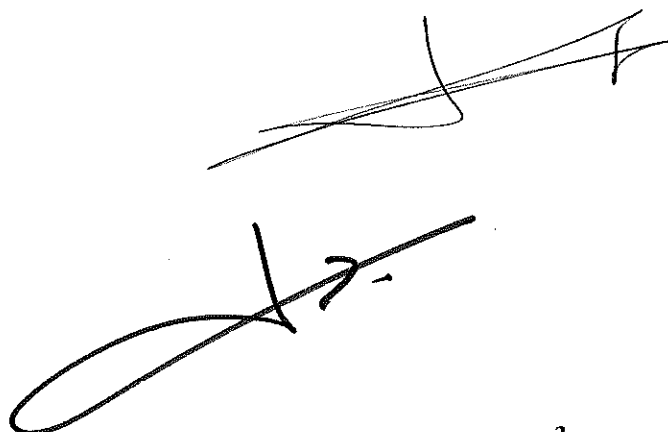
	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2020	Net 31/03/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	164 995,86	93 518,27	71 477,59	10 988,80
Fonds commercial (1)	273 859,41		273 859,41	273 859,41
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	6 615 730,16	2 061 054,79	4 554 675,37	4 726 061,14
Constructions	15 751 435,16	7 741 257,74	8 010 177,42	8 529 847,40
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 328 640,50	2 505 817,15	1 822 823,35	1 937 409,97
Autres immobilisations corporelles	6 894 323,40	3 552 154,48	3 342 168,92	3 391 103,17
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	2 500,00		2 500,00	2 500,00
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	308 755,86		308 755,86	308 755,86
Créances rattachées aux participations	296 255,78		296 255,78	333 476,62
Autres titres immobilisés	1 059 359,61		1 059 359,61	1 053 983,61
Prêts	56 193,14		56 193,14	68 930,11
Autres immobilisations financières	257 505,86		257 505,86	252 118,03
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 009 554,74	15 953 802,43	20 055 752,31	20 889 034,12
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 248 672,90		6 248 672,90	6 463 420,18
Avances et acomptes versés sur commandes	176 482,32		176 482,32	204 335,02
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	126 372,35	19 830,43	106 541,92	65 534,46
Autres créances	3 157 757,31		3 157 757,31	3 314 632,72
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	341 596,61		341 596,61	716 362,30
Charges constatées d'avance (3)	231 683,30		231 683,30	253 161,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 282 564,79	19 830,43	10 262 734,36	11 017 446,36
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	46 292 119,53	15 973 632,86	30 318 486,67	31 906 480,48
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



2

Bilan passif

	31/03/2020	31/03/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 500 000,00	1 500 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 304,75	2 304,75
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150 000,00	150 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 610 553,34	4 536 230,52
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	465 086,36	574 322,82
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 727 944,45	6 762 858,09
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	125 045,00	81 566,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	125 045,00	81 566,00
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	434,47	938,24
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 136 109,67	16 733 325,05
Emprunts et dettes diverses (3)	217 625,79	268 926,08
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	380 173,97	279 238,69
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 296 171,60	5 115 519,96
Dettes fiscales et sociales	2 156 230,94	2 168 278,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 153,85	225 473,48
Autres dettes	236 382,73	264 677,07
Produits constatés d'avance (1)	9 214,20	5 679,00
TOTAL DETTES	23 465 497,22	25 062 056,39
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 318 486,67	31 906 480,48
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 924 462,59	12 165 797,46
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 160 860,66	12 617 020,24
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 034 633,56	1 968 321,64
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

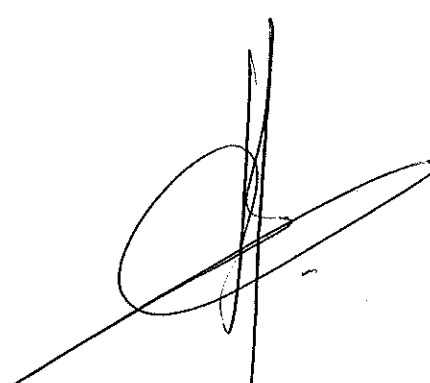
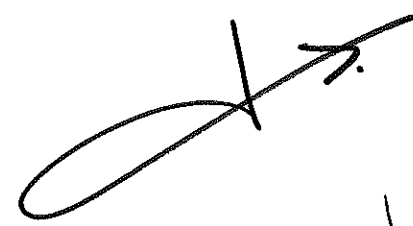
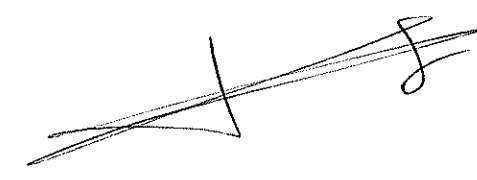



Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2020	31/03/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	60 906 393,61		60 906 393,61	58 193 761,83
Production vendue (biens)	715,32		715,32	1 011,83
Production vendue (services)	1 651 419,98		1 651 419,98	1 527 415,90
Chiffre d'affaires net	62 558 528,91		62 558 528,91	59 722 189,56
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			32 764,04	39 028,92
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			252 684,62	375 079,43
Autres produits			49 330,86	84 657,42
Total produits d'exploitation (I)			62 893 308,43	60 220 955,33
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			47 376 664,15	46 715 252,94
Variations de stock			214 747,28	-145 293,91
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-236 836,97	-114 488,66
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			5 047 262,11	4 377 788,84
Impôts, taxes et versements assimilés			996 913,44	951 686,87
Salaires et traitements			5 333 504,48	4 897 157,49
Charges sociales			1 447 303,93	1 471 064,50
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 572 851,24	1 393 289,79
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			16 606,12	
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 480,84	39 853,90
Total charges d'exploitation (II)			61 770 496,62	59 586 311,76
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 122 811,81	634 643,57
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			250,19	248,59
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			3 136,40	587,80
Autres intérêts et produits assimilés (3)			8 518,82	7 473,88
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			11 905,41	8 310,27
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			244 067,20	240 904,22
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			244 067,20	240 904,22
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-232 161,79	-232 593,95
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			890 650,02	402 049,62

Compte de résultat - suite

	31/03/2020	31/03/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	14 614,39	82 867,54
Sur opérations en capital		185 030,00
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	14 614,39	267 897,54
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	53 430,05	2 874,90
Sur opérations en capital		57 609,44
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	43 479,00	
Total charges exceptionnelles (VIII)	96 909,05	60 484,34
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-82 294,66	207 413,20
Participation des salariés aux résultats (IX)	127 229,00	34 218,00
Impôts sur les bénéfices (X)	216 040,00	922,00
Total des produits (I+III+V+VII)	62 919 828,23	60 497 163,14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	62 454 741,87	59 922 840,32
BENEFICE OU PERTE	465 086,36	574 322,82
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier	26 785,94	28 035,36
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

* Terrains et aménagements : 50 ans

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, la valeur brute des stocks comprend le prix d'achat facturé net de ristourne et de prestation de services ("Trois fois net") et les frais accessoires (cotisations centrales).

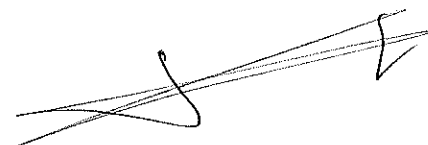
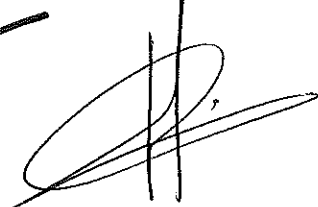
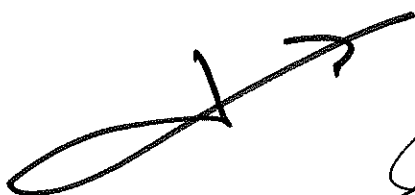
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)

Evénements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice - crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/03/2020.

Néanmoins, en l'absence de visibilité sur l'évolution de l'évènement COVID 19 et de ses conséquences sur la baisse de son chiffre d'affaires et de l'évolution du crédit client et du crédit fournisseur, la société a pu bénéficier de la mise en place du chômage partiel, des reports d'échéances fiscales et sociales ainsi que de l'accès à un financement bancaire court terme garanti par l'Etat.

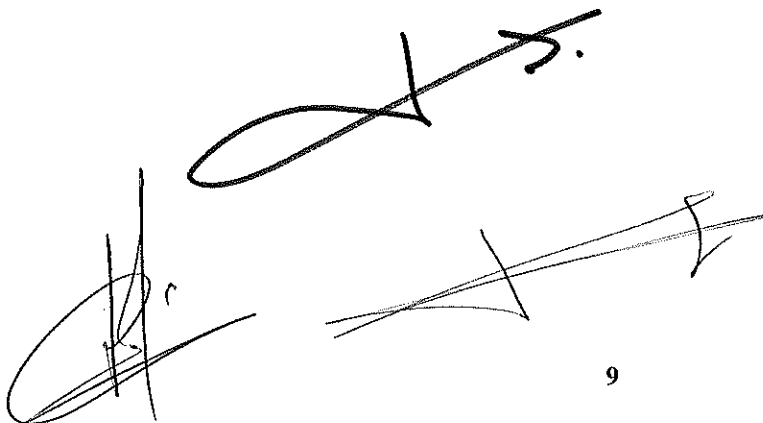


Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/03/2020
Ventes de marchandises	62 362 165
Loyer espace commerciale Galerie	196 364
TOTAL	62 558 529

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2012, la société SAS SOMADIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HD HOLDING.



Effectif

Effectif moyen du personnel : 204 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	24	
Employés	161	
Ouvriers		
Total	204	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HD HOLDING

Forme : SAS

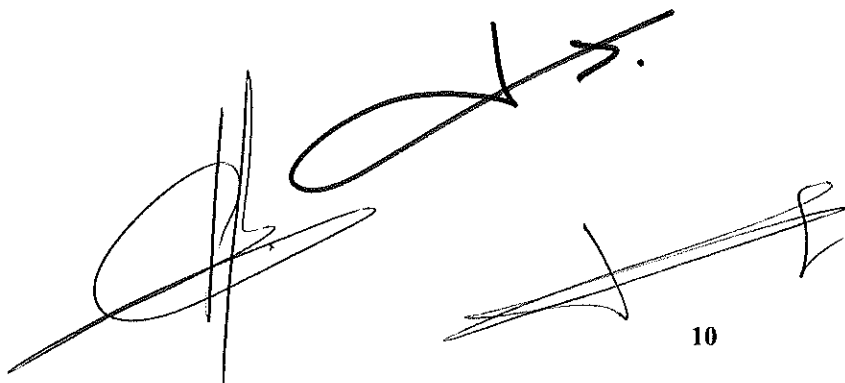
SIREN : 532501517

Au capital de : 5 825 090 Euros

Adresse du siège social :

AVENUE DE PARIS

28400 MARGON



Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Modis Caution solidaire au profit du crédit bailleur	715 000
Grillon du Perche caution solidaire au profit du Crédit Agricole	9 566
Sobeli caution solidaire au profit du Crédit Agricole	672 000
Sobeli caution solidaire au profit de la BPVF	672 000
Immobilière des Iles caution solidaire au profit du Crédit Coopératif	193 369
SOCAMAINE caution solidaire au profit de la Caisse d'Epagne	13 555
SOCAMAINE caution solidaire au profit de la Caisse d'Epagne	5 310
SOCAMAINE caution solidaire au profit de la Caisse d'Epagne	11 508
MONTGERON/MODIS caution solidaire au profit du Crédit Mutuel	737 500
Immobilière des Iles caution solidaire au profit du Crédit Mutuel	175 000
JONZADIS caution solidaire au profit du Crédit Mutuel	232 500
JONZADIS caution solidaire au profit du Crédit Mutuel	75 000
SOCAMAINE caution solidaire au profit de la banque EDEL	34 460
JONZADIS caution solidaire au profit de la banque EDEL	435 555
JONZADIS caution solidaire au profit de Crédit Coopératif	440 568
Avals et cautions	4 422 891
Engagements en matière de pensions	205 326
Engagements de crédit-bail mobilier	6 898
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce au profit de la Banque EDEL	605 657
Nantissement du fonds de commerce au profit de la Banque EDEL	72 389
Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole	185 008
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BPVF	563 989
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BPVF (terrain drive)	113 212
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BECM	357 500
Nantissement du fonds de commerce au profit d'OSEO (extension magasin)	200 041
Nantissement du fonds de commerce au profit d'OSEO (Terrain drive)	115 690
Nantissement du fonds de commerce au profit d'OSEO	101 679
Nantissement du fonds de commerce au profit d'OSEO (Financement Drive)	324 633
Nantissement du fonds de commerce au profit du crédit agricole	105 933
Nantissement du fonds de commerce au profit de la Banque Populaire	1 294 535
Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Mutuel	227 057
Nantissement du fonds de commerce au profit du BECM	423 611
Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit agricole (1 000 K€)	956 067
Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit agricole (500 K€)	486 833
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BNP (1 000 K€)	833 198
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BECM (250 K€+250K€+500K€)	898 737
Nantissement du fonds de commerce au profit de la banque postale (1 000 K€)	850 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la banque EDEL (900 K€)	900 000
Nantissement du fonds de commerce au profit de la banque EDEL (150 K€)	150 000
Autres engagements donnés	9 765 769
Total	14 400 884

	Montant en Euros
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution personnelle de Mr Dumas à hauteur de 40 000 € au profit du Crédit Agricole	40 000
Caution personnelle de Mr Dumas à hauteur de 80 000 € au profit de la BPVF	80 000
Caution solidaire de Mr Dumas à hauteur de 295 000 € au profit de la BPVF	295 000
Caution de Mr Dumas au profit de la BECM	200 000
Avals et cautions	615 000
Autres engagements reçus	
Total	615 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



12

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				136 434	136 434
Cumul exercices antérieurs				106 497	106 497
Dotations de l'exercice				24 538	24 538
Amortissements				131 035	131 035
Cumul exercices antérieurs				109 436	109 436
Exercice				26 032	26 032
Redevances payées				135 468	135 468
A un an au plus				5 533	5 533
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				5 533	5 533
A un an au plus				1 364	1 364
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				1 364	1 364
Montant pris en charge dans l'exercice				26 786	26 786

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 205 326 Euros



Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	273 859,41			273 859,41
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	111 139,23	76 577,20	22 720,57	164 995,86
Immobilisations incorporelles	384 998,64	76 577,20	22 720,57	438 855,27
– Terrains	6 607 092,01	8 638,15		6 615 730,16
– Constructions sur sol propre	15 569 143,78	152 013,34		15 721 157,12
– Constructions sur sol d'autrui	2 983,50			2 983,50
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	27 294,54			27 294,54
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 218 986,27	199 890,53	90 236,30	4 328 640,50
– Installations générales, agencements aménagements divers	5 713 136,16	300 227,75		6 013 363,91
– Matériel de transport	241 739,26			241 739,26
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	597 803,79	41 416,44		639 220,23
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes	2 500,00			2 500,00
Immobilisations corporelles	32 980 679,31	702 186,21	90 236,30	33 592 629,22
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	642 232,48		37 220,84	605 011,64
– Autres titres immobilisés	1 053 983,61	5 386,93	10,93	1 059 359,61
– Prêts et autres immobilisations financières	321 048,14	5 387,83	12 736,97	313 699,00
Immobilisations financières	2 017 264,23	10 774,76	49 968,74	1 978 070,25
ACTIF IMMOBILISE	35 382 942,18	789 538,17	162 925,61	36 009 554,74

Tableau des amortissements

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 150,43	16 088,41	22 720,57	93 518,27
Immobilisations incorporelles	100 150,43	16 088,41	22 720,57	93 518,27
– Terrains	1 881 030,87	180 023,92		2 061 054,79
– Constructions sur sol propre	5 884 859,81	628 952,04		6 513 811,85
– Constructions sur sol d'autrui	2 983,50			2 983,50
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 181 731,11	42 731,28		1 224 462,39
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 281 576,30	314 477,15	90 236,30	2 505 817,15
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 706 916,71	328 947,05		3 035 863,76
– Matériel de transport	167 856,47	27 346,46		195 202,93
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	286 802,86	34 284,93		321 087,79
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 393 757,63	1 556 762,83	90 236,30	15 860 284,16
ACTIF IMMOBILISE	14 493 908,06	1 572 851,24	112 956,87	15 953 802,43

Tableau des dépréciations des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	3 224,31	16 606,12		19 830,43
Total	3 224,31	16 606,12		19 830,43
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		16 606,12		
Financières				
Exceptionnelles				

Tableau des provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	81 566,00	43 479,00			125 045,00
Total	81 566,00	43 479,00			125 045,00
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		43 479,00			

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	296 255,78		296 255,78
Prêts	56 193,14		56 193,14
Autres	257 505,86		257 505,86
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	126 372,35	126 372,35	
Autres	3 157 757,31	3 157 757,31	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	231 683,30	231 683,30	
Total	4 125 767,74	3 515 812,96	609 954,78
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	12 736,97		

Etat des dettes

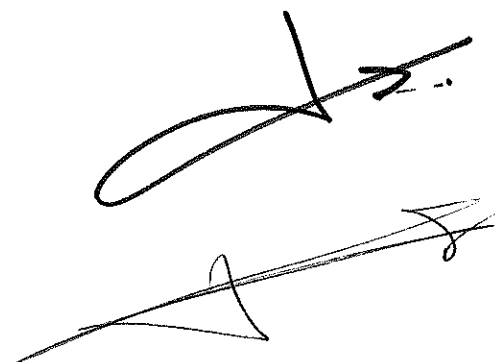
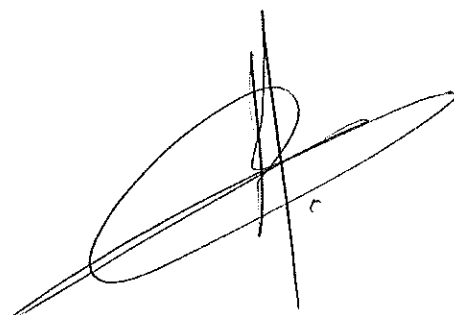
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	434,47	434,47		
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	3 034 633,56	3 034 633,56		
– à plus de 1 an à l'origine	13 101 476,11	1 439 251,25	8 033 990,87	3 628 233,99
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	166 527,84	31 519,11	84 097,43	50 911,30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 296 171,60	4 296 171,60		
Dettes fiscales et sociales	2 156 230,94	2 029 001,94		127 229,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 153,85	33 153,85		
Autres dettes (**)	287 480,68	287 480,68		
Produits constatés d'avance	9 214,20	9 214,20		
Total	23 085 323,25	11 160 860,66	8 118 088,30	3 806 374,29
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000,00			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 814 303,30			
(**) Dont envers les associés	51 097,95			

Charges à payer

	Montant
Fourn factures non parven	444 743,81
Fourn.debours billetterie	3 880,12
Fourn.debours tourisme	44 380,52
Fnp to en production	20 304,46
Interets courus s/part	434,47
Interets courus s emprunt	14 813,90
Associés interets courus	1 094,98
Dettes prov p cong a paye	537 341,40
Interess salaries a payer	130 131,00
Dettes prov p interessem	25 446,00
Personnel charges a payer	65 000,00
Charg soc s/cong a payer	186 864,35
Org sociaux charges a pay	26 000,00
Etat charges a payer	441 662,58
Part effort cons a payer	27 495,31
Autres clients credituers – tel	213 337,50
Total	2 182 930,40

Produits à recevoir

	Montant
Int cour s creanc sofilec	251,30
Int cour s creanc mainedis	132,89
Clients factures a etabli	70 880,93
Avoirs non recus	2 124 719,64
R r r drive	2 305,08
Deb divers mandat tel	101 589,74
Total	2 299 879,58

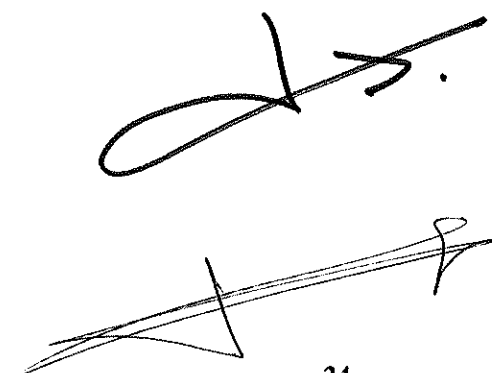
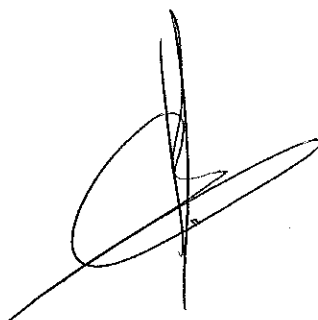


Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avan	231 683,30		
Total	231 683,30		

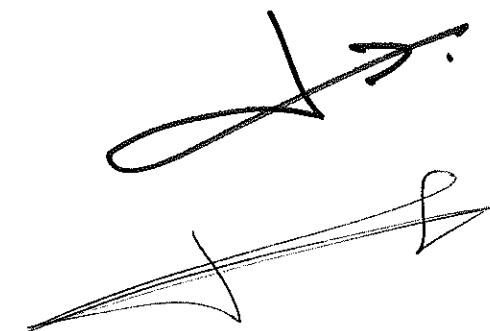
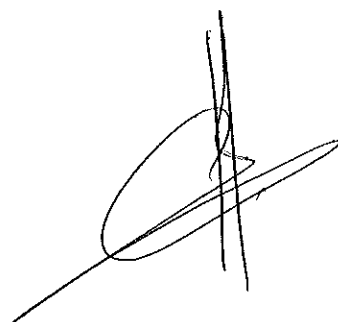
Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constatés D'Ava	9 214,20		
Total	9 214,20		



Charges et produits exceptionnels

	31/03/2020	31/03/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 614,39	82 867,54
Produits exceptionnels sur opérations en capital		185 030,00
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	14 614,39	267 897,54
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 430,05	2 874,90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		57 609,44
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	43 479,00	
Total des charges exceptionnelles	96 909,05	60 484,34
Résultat exceptionnel	-82 294,66	207 413,20



.ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES
DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après :

Dénomination : SOMADIS

Siège social : Avenue de Paris 28400 MARGON

Numéro SIREN : 393 872 973

Représentée :

Par son représentant légal, **Monsieur Hervé DUMAS**, Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

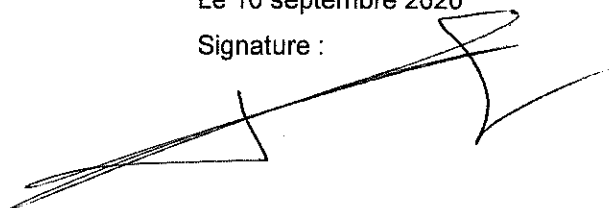
Déclare donner mandat à

ORCOM CENTRE
2 Avenue de Paris
45056 ORLÉANS CÉDEX 1
N° SIREN 403 314 438

Pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 et L.232-23 du code de commerce auprès du Greffe du Tribunal de commerce de mon ressort.

Le 10 septembre 2020

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the 'Signature :' label.

SOMADIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros
Siège social : Avenue de Paris, 28400 ARCISSES
393 872 973 RCS CHARTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élevant à 465 086,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	465 086,36 euros
à la réserve spéciale "œuvres d'art"	3 000,00 euros
dont le solde s'élève ainsi à 43 560,00 euros.	

Le solde	462 086,36 euros

A titre de dividendes	450 000,00 euros
Soit 112,50 euros par action	

Le solde	12 086,36 euros

à porter en totalité au compte "autres réserves" dont le solde s'élève ainsi à 4 625 639,70 euros, en ce compris la réserve spéciale "œuvres d'art" pour 43 560,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 225,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 449 775,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

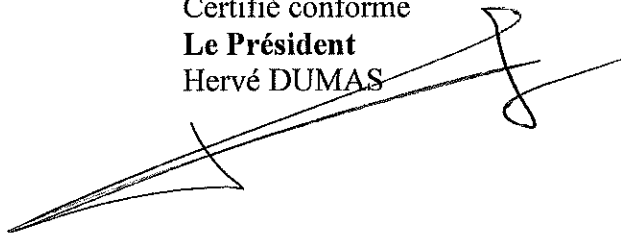
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2017 : 400 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 399 800,00 euros
- Exercice clos le 31 mars 2018 : 600 000,00 euros, soit 150,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 599 700,00 euros
- Exercice clos le 31 mars 2019 : 500 000,00 euros, soit 125,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 499 750,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Hervé DUMAS





**commissaire
aux comptes**

Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOMADIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 €

Avenue de Paris

28400 - MARGON

R.C.S. CHARTRES – 393 872 973

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/03/2020

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700 000 22

S.A.S. SOMADIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31/03/2020

A l'assemblée générale de la société SOMADIS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOMADIS relatifs à l'exercice clos le 31/03/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 4 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOMADIS à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A.S. SOMADIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31/03/2020

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

S.A.S. SOMADIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 31/03/2020

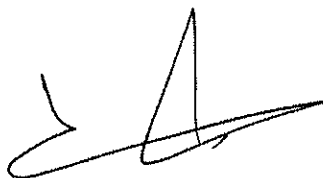
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain, le 02/09/2020,



Cabinet Vilaine et Associés

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

6, avenue Jacques Cartier, Saint-Herblain

Représenté par Christian PALVADEAU



Thomas BASTHISTE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

6, avenue Jacques Cartier, Saint-Herblain

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes